

# Info Cultures maraîchères

## 20/2025

23 juillet 2025

Prochaine édition le 30.07.2025

### Table des matières

Une mouche parasitoïde talonne la punaise verte ponctuée dans son extension géographique	1
Dégâts causés par le Physostegia Chlorotic Mottle Virus (PhCMoV) sur les aubergines	2
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

### Une mouche parasitoïde talonne la punaise verte ponctuée dans son extension géographique

Ce lundi, lors du contrôle en champs dans les territoires d'Argovie et de Zürich, nous avons trouvé des nymphes quasi matures et des adultes de la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*) infestant des cultures de maïs doux, de haricots à rames et de bettes en pleine terre, ainsi que des cultures de poivrons sous abris. Il est vivement recommandé de procéder dès maintenant à une surveillance attentive des cultures sensibles. Vous trouverez des conseils de lutte dans l'Info Cultures maraîchères 19/2025 à la page 6.



Photo 1: Adulte de punaise verte ponctuée sur une plante de maïs doux. En l'examinant de près, on voit un point blanc proéminent sur sa capsule postcéphalique (flèche sur la photo Agroscope).



Photo 2: Punaise verte ponctuée adulte, vue sous loupe binoculaire. On distingue bien les œufs globuleux blanchâtres de la mouche parasitoïde *Trichopoda pictipennis* (famille des Tachinidae) (flèches sur la photo Agroscope).



Photo 3: Adulte de la mouche parasitoïde *Trichopoda pictipennis* dans une cage d'élevage. Ses larves se développent dans le corps de la punaise verte ponctuée (photo: Agroscope).



Photo 4: Les brosses noires (ou peignes) garnissant le tarse de la paire de pattes postérieures sont typiques des mouches du genre *Trichopoda* (flèche sur la photo Agroscope).

Deux ans après la première apparition de la punaise verte ponctuée sur les sites de notre réseau de surveillance, la mouche parasitoïde *Trichopoda pictipennis* s'est également installée dans nos régions. Elle parasite les adultes de la punaise verte ponctuée (et de quelques autres pentatomides). Ainsi, elle a suivi, avec quelque retard, ce ravageur dans son extension vers le nord de l'Europe. D'abord signalée dans l'ouest de notre pays, elle a maintenant atteint ses régions orientales. On peut donc espérer que *T. pictipennis* puisse contribuer à réguler les populations de punaises vertes ponctuées.



## Dégâts causés par le Physostegia Chlorotic Mottle Virus (PhCMoV) sur les aubergines



Photo 5: Les déformations du feuillage et les décolorations des nervures sont typiques des dégâts occasionnés aux aubergines par le Physostegia Chlorotic Mottle Virus (photos 5-7: Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona).



Photo 6: Sur une partie des feuilles des plantes atteintes de la virose, on peut aussi voir des décolorations semblables à des symptômes de mosaïque. On en voit ici un exemple sur les feuilles de l'apex.



Photo 7: Lors d'une attaque du virus PhCMoV, les fruits d'aubergine peuvent présenter des décolorations marbrées et des déformations.

## Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 8: **Attention !** Les effectifs des captures de noctuelles de la tomate (*Helicoverpa armigera*) continuent d'augmenter dans de nombreuses régions du Plateau. Par contre, le nombre de captures reste plus limité p.ex. dans la vallée des lacs (Seetal, AG, LU), les régions de Baden (AG) ou de Wädenswil (ZH) (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 9: Les attaques de chenilles de piérides (*Pieris* spp.) ou de noctuelles et de vers gris (Noctuidae) ont parfois abouti à une destruction massive du limbe des choux, ne laissant des feuilles que les plus grosses nervures (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 10: L'activité persistante des altises (*Phyllotreta* spp.) sur les diverses espèces de brassicacées laisse présager de nouveaux dégâts (perforations des feuilles). Il convient de surveiller régulièrement les jeunes plants récemment mis en place (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 11: Les thrips (*Thrips tabaci*) sont actuellement susceptibles de causer d'importants dégâts aux jeunes plantes de choux et aux oignons et poireaux. Ces ravageurs présentent encore des vols massifs dans plusieurs régions (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 12: Dans les zones menacées, il faut s'attendre dès maintenant au 3<sup>ème</sup> vol de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 13: Dans les cultures de bettes, il faut surveiller la présence de nymphes et d'adultes de la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*), souvent dissimulées au cœur des plantes (photo: Cristine Dörig, Strickhof Winterthur).



Photo 14: Une partie des populations du charançon de la betterave (*Lixus juncii*) se trouve encore sous forme de larves matures, comme ici sur la photo (photo: Cristine Dörig, Strickhof, Winterthur).



Photo 15: Dans les cultures de haricots à rames en plein champ, on a diagnostiqué des attaques de divers pathogènes, tel *Ascochyta* sp., responsable d'une anthracnose (photo: Agroscope).



Photo 16: On observe actuellement une forte activité des auxiliaires en général. Les chrysopes et leurs larves sont notamment très fréquentes (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 17: Colonisation dense d'une jeune plante de chou frisé non pommé par des aleurodes du chou (photo: Agroscope).

### La mouche blanche *Aleyrodes proletella* s'attaque à de nouvelles séries culturales de chou

Dans certains sites et régions, on constate actuellement un nouveau vol d'invasion d'adultes de la mouche blanche du chou dans les cultures de chou. Les adultes se tiennent souvent en groupes serrés à la face inférieure des feuilles du cœur et sont déjà en phase de ponte. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre ce ravageur dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser le spirotétramate (Movento SC), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est de 2 semaines pour le lambda-cyhalothrine (divers produits; attention aux PER: autorisation spéciale). Contre la mouche blanche dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DeITRIN, **BiO**) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG, **BiO**). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DeITRUM, **BiO**), ainsi que des acides gras (divers produits, **BiO**).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le flonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits, **BiO**; choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisée sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.

Provisoirement et jusqu'au 30 novembre 2025, l'acétamipride est également autorisé sur les **choux de Bruxelles**, mais avec un délai d'attente de 3 semaines.



Photo 18: Les symptômes typiques des attaques de la cécidomyie du chou sont des subérfications et des déformations du cœur des plantes (ici sur une plante de brocoli, photo: Agroscope).

### Début du 3<sup>ème</sup> vol de la cécidomyie du chou

Dans plusieurs sites distants de Suisse orientale, on signale une forte augmentation des captures de cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) dans les pièges dans le courant de la semaine passée. Il s'agit vraisemblablement du début du 3<sup>ème</sup> vol du ravageur. Il est recommandé de protéger les cultures sensibles dans les zones menacées

Pour la lutte contre la cécidomyie du chou dans les cultures de **brocolis, colraves et choux de Bruxelles** sont autorisées les substances actives spinosad (divers produits; **BiO** ; délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC, effet partiel, délai d'attente: 2 semaines). Un traitement aux pyréthrinoides est également possible, avec un délai d'attente de deux semaines (attention aux PER: autorisation spéciale).

**BiO:** Dans les régions menacées, il convient de protéger systématiquement les nouvelles plantations et les cultures de brocolis avec des filets à mailles fines.



Photo 19: Taches foliaires arrondies de l'alternariose du chou, sur une feuille mature de colrave (photo: Agroscope).

### La maladie des taches noires du chou se répand dans les cultures âgées

Lorsque vous contrôlez les cultures, surveillez maintenant la présence de taches arrondies de teinte brun chocolat ou gris-brun causées par *Alternaria brassicae* et *A. brassicicola* dans les étages inférieurs des cultures de choux proches de la maturité de récolte.

Dans les cultures de **choux-fleurs de plein champ**, les substances autorisées contre la maladie des taches noires (alternariose) sont : trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine) ; ou cuivre (Airone, effet partiel) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35) avec un délai d'attente de 3 semaines. Contre la maladie des taches noires on peut aussi utiliser, dans les cultures mentionnées ci-dessus, difénoconazole (divers produits) ou les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) ou fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre cette affection en cultures de choux-fleurs, on peut aussi utiliser les préparations combinées tébuconazole + fluopyram (Moon Experience; délai d'attente 2 semaines) ou tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo; délai d'attente 3 semaines). De plus, sur **brocoli**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 20: L'oïdium recouvre les feuilles de courge d'une couche farineuse et leur donne une couleur vert pâle (photo: Agroscope).

### Oïdium et mildiou des cucurbitacées

Les attaques d'oïdium (*Erysiphe cichoracearum*, *Sphaerotheca fuliginea*) se sont multipliées dans les cultures de cucurbitacées de plein champ, principalement sur courgettes et courges. Les jeunes cultures sont également touchées. De plus, la météo humide et parfois très chaude a augmenté le danger d'attaques de mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*); dans ces conditions, il est raisonnable d'envisager un traitement préventif.

Pour lutter contre l'oïdium dans les cultures de courgettes en plein champs en forte croissance il convient d'utiliser de préférence des substances actives systémiques, tels les inhibiteurs de la synthèse des stérols (SSH): p. ex. penconazole (Topas, Topas Vino) avec un délai d'attente de 3 jours. Les produits combinés de fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) ou de tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo), ainsi que les strobilurines krésoxim-méthyl (Corsil, Stroby WG) et trifloxystrobine (Flint, Tega) sont autorisés avec un délai d'attente de 3 jours. De plus on peut utiliser: métrafenone (Vivando, délai d'attente: 3 jours) et proquinazide (Talendo, délai d'attente: 3 jours). Contre l'oïdium en courgettes de plein champ, on peut également utiliser difénoconazole (divers produits, délai d'attente: 3 jours), difénoconazole + cyflufenamid (Cidely Top ; délai d'attente: 3 jours), *Ampelomyces quisqualis* (AQ 10 ; délai d'attente: 3 jours) ou boscalid + pyraclostrobine (Signum) avec un délai d'attente d'un jour.

**BiO:** Pour lutter contre l'oïdium sur **courgettes de plein champs** en cultures bio, on peut appliquer: *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO, effet partiel, délai d'attente: voir info), bicarbonate de potassium (divers produits ; délai d'attente : 1 jour) ou du soufre (divers produits, délai d'attente: 3 jours). Attention , afin d'éviter tout risque de phytotoxicité, on s'abstiendra d'utiliser du soufre par températures élevées ou, à l'inverse, en-dessous de 15°C. L'hydrogénocarbonate de sodium est homologué en tant que substance de base contre l'oïdium dans les cultures maraîchères.

Sont autorisés contre le mildiou sur **courgettes de plein champ**, les fongicides suivants p.ex.: fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG ; délai d'attente 3 jours); ametoctradin + diméthomorphe (Dominator, Orvego; délai d'attente 1 jour, délai d'utilisation : 01.01.2026); cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B; Ranman Top; délai d'attente 3 jours); ou propamocarbe (Proplant, délai d'attente 5 jours).

Peuvent être utilisés contre le mildiou sur **courges comestibles** (mais à enveloppe non comestible) en plein champ, p.ex.: fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG ; délai d'attente 3 jours) ; ou cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B; délai d'attente 3 jours).

**BiO :** En traitement préventif contre le mildiou, on peut utiliser p.ex. laminarine (Vacciplant) dans les **cultures de cucurbitacées**, avec un délai d'attente de 3 jours.



Photo 21: Feutrage gris de spores du mildiou sur la face inférieure d'une feuille de courge (photo: Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Cristine Dörig & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter & Manuel Cavigelli, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Doimo, Quentin Blouet, Gaëtan Jaccard, & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Philippe Fuchs & Mario Kurmann, BBZN, Hohenrain (LU) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Jill Zuckschwerdt (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos :	photos 1-4, 15, 18-21: C. Sauer (Agroscope); photos 5-7: S. Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona; photos 8, 11: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photos 9, 16: L. Müller, Inforama Seeland, Ins; photos 10, 12: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photos 13-14: C. Dörig, Strickhof, Winterthur; photo 17: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>

### Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.